

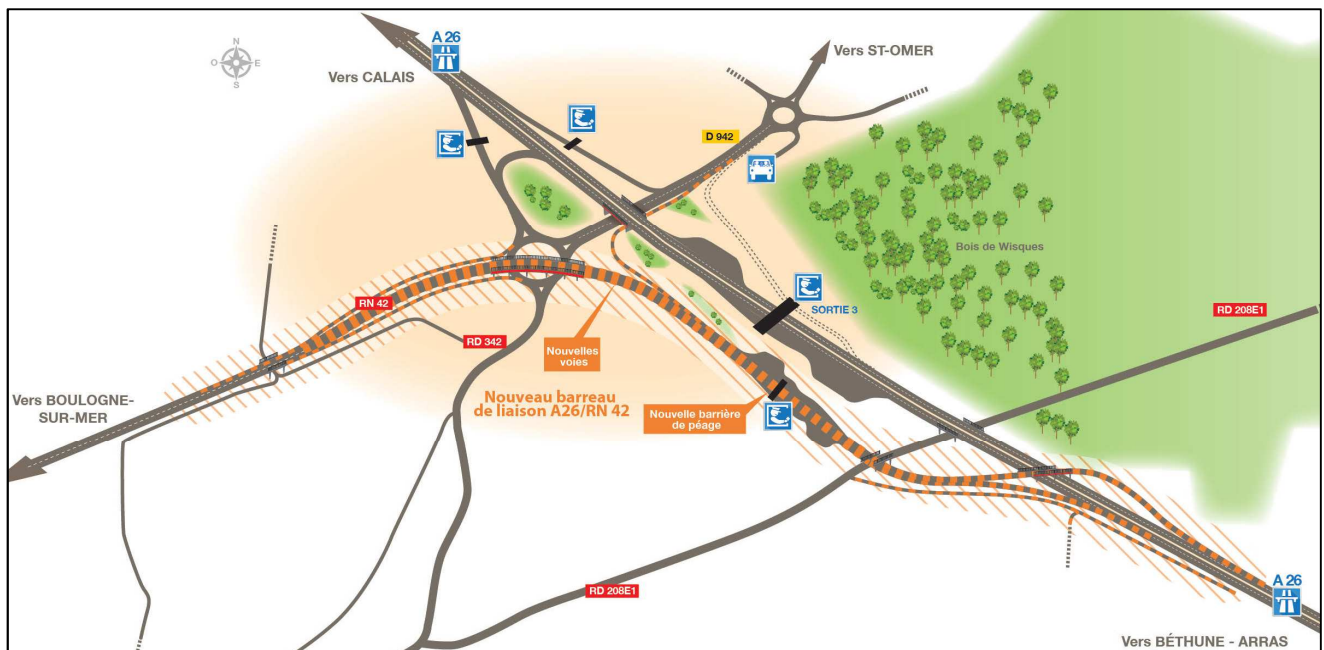
Lancement de la concertation sur le projet modifié d'aménagement de la liaison RN42-A26, le 11 juin 2018.

La concertation sur le projet modifié d'aménagement de la liaison RN42-A26 se déroulera du 11 juin au 11 juillet 2018. Sanef invite le public à s'informer et à s'exprimer sur le projet.

Senlis, le 11 juin 2018

Afin de donner suite à la concertation menée en 2017 sur cette opération, le tracé de la liaison RN42-A26 a été retravaillé pour limiter ses impacts locaux.

Une nouvelle concertation est aujourd'hui organisée par la préfecture du Pas-de-Calais pour permettre à tous de s'informer et de donner son avis sur cette version modifiée du projet. Le tracé du barreau RN42-A26 est désormais plus compact et réalisé au plus proche des ouvrages existants, permettant une nette réduction des impacts fonciers, notamment sur les zones agricoles.



La concertation : qu'est-ce que c'est ?

Cette concertation est organisée par la préfecture du Pas-de-Calais. Elle intervient durant les études préliminaires qui permettent de dessiner les grandes lignes du projet à soumettre au public. Elle pose un cadre pour échanger sur le projet et connaître les avis et les propositions de l'ensemble des publics. Les avis formulés seront synthétisés dans un bilan de concertation qui permettra d'alimenter la suite des études. L'avis du public sera de nouveau sollicité au moment de l'enquête publique.

Communiqué de Presse

Comment participer ?

Plusieurs moyens de concertation sont mis à la disposition du public du 11 juin au 11 juillet 2018 :

> **Une réunion publique aura lieu le 13 juin 2018 à 19h à Esquerdes à la salle des fêtes La Poudrière - Rue Bernard Chochoy, 62380 Esquerdes.**

> **Un dossier présentant le projet et un registre seront mis à la disposition du public en mairies de : LUMBRES, ACQUIN-WESTBECOURT, SETQUES, WISQUES, ESQUERDES** aux dates et heures d'ouverture au public.

> **Le site internet du www.planderelance.sanef.com** dispose d'une rubrique consacrée au projet et d'un formulaire de contact en ligne.

> **La Ligne Info Projets 0806 800 036** est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (service gratuit, prix d'un appel local).

> **Les avis peuvent être adressés par courrier à**

Sanef

Direction de la construction - Site de Senlis

Concertation publique RN42-A26

BP 50073

60304 SENLIS CEDEX

> **et par e-mail : amenagementRN42-A26@sanef.com**

Un projet inscrit au Plan de Relance Autoroutier signé avec l'Etat



Signé avec l'Etat en août 2015, le Plan de Relance Autoroutier Sapn/Sanef, prévoit la réalisation d'une vingtaine d'opérations, principalement à la charge des concessionnaires d'autoroutes. Cette modernisation des infrastructures est réalisée en contrepartie d'un allongement de la durée de leurs concessions.

Le Plan de Relance Autoroutier pour Sapn/Sanef représente **724 millions d'euros** engagés sur ses 3 régions d'exploitations (ouest, nord et est) dont **444 millions d'euros investis** sur le réseau Sanef (nord et est) et **280 millions d'euros** pour le réseau Sapn (ouest).

Le plan de relance s'inscrit sur une période de travaux de 5 ans environ et poursuit 4 axes de modernisation, afin de rendre le trajet sur autoroute

+ Sûr + Fluide + Vert + de Service

www.planderelance.sanef.com

Le groupe Sanef :

Sanef est la filiale française du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'infrastructures autoroutières. Le groupe Sanef exploite 2 063 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Le groupe emploie environ 2 500 personnes pour un chiffre d'affaires de 1,688 milliard d'euros en 2017. Principales filiales : Sapn et Bip&Go. www.sanefgroupe.com

Communiqué de Presse

Contact Presse :
Sylvie Coimbra
Responsable Communication Clients – Grands Projets
02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89
sylvie.coimbra@sapn.fr
sanefgroupe.com/Espace-presse

